CONCERTATION PRÉALABLE

ATTESTATION

Objet : Demande d'autorisation

Je soussigné, Arnaud PONCHE, représentant la société CPV SUN 40, certifie qu'il n'a pas été organisé de concertation préalable au sens de l'article L 121-16 du code de l'environnement.

Il n'y a donc pas lieu de fournir les pièces mentionnées par l'article R 123-8 (5ème alinéa) du code de l'environnement.

Date : 27/03/2023

Signature

P/6